

02 sep 2005 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 2 septembre 2005

## Prévention de conflits, consolidation de la paix et droits de l'homme

Sur proposition de M. Karel De Gucht, Ministre des Affaires Etrangères, le Conseil des Ministres a marqué son accord sur le financement, sur le budget 2005 du SPF Affaires Etrangères, d'initiatives en matière de prévention de conflits, consolidation de la paix et droits de l'homme.

Sur proposition de M. Karel De Gucht, Ministre des Affaires Etrangères, le Conseil des Ministres a marqué son accord sur le financement, sur le budget 2005 du SPF Affaires Etrangères, d'initiatives en matière de prévention de conflits, consolidation de la paix et droits de l'homme.

Consolidation de la paix en Palestine par le renforcement du rôle de la femme : Le projet "Gaza Community Mental Health Program - Women's empowerment" visediverses actions contre la violence domestique et pour le renforcement du rôle de la femme. Ces actions partent du point de vue qu'à moyen terme, une position renforcée de la femme pourrait ériger un barrage contre le fondamentalisme et contribuer à une résolution politique du conflit. Le projet a une durée de sept mois et consistera en une campagne de sensibilisation dans la bande de Gaza, mais également en mesures de protection et assistance judiciaire en faveur de victimes (potentielles) de violence domestique.Prise de conscience démocratique de jeunes Palestiniens : Ce projet de Solidarité Socialiste a pour objectif de renforcer le processus démocratique et la société civile par la formation, la sensibilisation et le renforcement des capacités politiques de jeunes de Jérusalem, Bethléem et Ramallah. Cela se fera plus spécifiquement à travers de séminaires, workshops, rencontres avec des personnalités politiques, etc.Le projet se déroulera sur une période de quinze mois et sera exécuté en partenariat avec le "BISAN Center for Research and Development", un organisme local disposant d'une expérience en la matière.Renforcement de l'état de droit en République Démocratique du Congo (RDC) : A la suite de la mise en place en RDC d'un code de la famille ayant pour objectif l'unification de l'état civil, il est apparu nécessaire de renforcer les moyens et les outils indispensables à la bonne gestion de l'état civil. Dans le cadre d'une coopération globale entre les villes de Lubumbashi et de Liège, cette dernière offrira une formation et un renforcement des capacités en matière d'état civil, de réhabilitation de l'état civil et du renforcement de l'état de droit.Ce programme est destiné aux magistrats et officiers d'état civil de Lubumbashi. Le projet vise notamment à renforcer les capacités des magistrats de Lubumbashi en ce qui concerne les actes d'état civil, les litiges en matière d'état civil des personnes, la gestion de l'état civil et la conservation des actes.A cet effet une formation de magistrats en Belgique (stages, cours universitaires, formation sur le tas auprès d'une autorité communale et auprès du Ministère de la Justice) a été prévue, ainsi qu'un colloque à Lubumbashi et l'équipement en matériel des bureaux de justice.Le projet a reçu l'appui personnel de Mme Marie-Madeleine Kalala, Ministre des Droits humains. Il contribue en plus à la lutte contre l'immigration illégale.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe